

Le magazine des habitants
de Lons Agglo

ECLA

& VOUS

Ensemble à



Décembre 22 - Janvier 23

SOMMAIRE

- 4 Le territoire
- 6 30 ans d'intercommunalité
- 8 Urbanisme
- 10 Culture
- 12 Economie
- 14 Le cycle de l'eau
- 16 Les compétences d'ECLA
- 18 Les services ouverts au public
- 20 Mobilité
- 22 Environnement
- 24 Petite enfance
- 26 Voirie
- 28 Sport
- 30 Tourisme

ECLA & VOUS

Magazine annuel d'ECLA Lons
Agglomération

4 avenue du 44e RI - 39000 Lons-le-Saunier.
Tél 03 84 24 46 06 - contact@ecla-jura.fr

Directeur de la publication : Claude Borcard.

Rédacteur en chef : Benoît Chevrier.

Rédaction : Benoît Chevrier et Edwige Prompt.

Conception graphique et mise en page :

Clément Befve (Service Communication)

Couverture : Service Communication

Crédits photo : Service Communication

/ Jean-Marc Baudet / Webec / Office de

Tourisme de Lons-le-Saunier

Tirage : 20 500 exemplaires

Impression : ABM Graphic

Distribution : Adrexo

Dépôt légal à parution

Service communication : 03 84 47 88 22

(direction) - 03 84 47 88 23

com@lonslesaubnier.fr



ÉDITO

Ensemble à 32

Après plusieurs années de non-parution, le magazine de l'agglomération paraît de nouveau. Vous le retrouverez chaque année au mois de décembre.

L'intercommunalité a eu cette année 30 ans d'existence. Créée sous la forme d'un district le 16 octobre 1992 par 6 communes fondatrices *, elle a pris la forme d'une communauté de communes en 2000 puis d'agglomération en 2012. Elle compte aujourd'hui 32 communes membres. La communauté s'est agrandie au fur et à mesure, accueillant de nouveaux membres essentiellement entre 2000 et 2010 puis en 2017 lors de la fusion avec Val de Sorne. À l'agrandissement du périmètre géographique, s'est ajouté l'accroissement des compétences transférées par les communes membres. Au développement économique et à l'environnement initialement dévolus au District se sont successivement ajoutées de multiples compétences, parmi elles la voirie (2003), le sport (2009), la petite enfance (2018) et l'eau potable (2020) qui complète ainsi tout le cycle de l'eau (assainissement, gestion des milieux aquatiques et des eaux pluviales urbaines, prévention des inondations).

Nous vivons depuis 2 ans une période de stabilisation de nos périmètres (géographique et de compétence). Pour autant, depuis 2020, la quiétude n'est pas une constante : la crise sanitaire du Covid avec ses conséquences sociales et économiques, la hausse exceptionnelle du coût de l'énergie ont eu ou ont un impact très important sur notre quotidien de collectivité.

Le bloc communal (communes et intercommunalité) a un rôle majeur à tenir face aux différentes crises que nous traversons et aux défis



majeurs qui attendent nos territoires. Nul ne peut envisager en effet d'affronter seul l'avenir, que ce soit pour mener la transition énergétique ou gérer l'aménagement de notre terrain de vie : urbanisme, mobilité, développement économique, gestion de l'eau potable, gestion énergétique, ... Nous devons réfléchir notre action à l'image de la façon de vivre de nos concitoyens, en prenant en compte le territoire dans son ensemble et ses zones spécifiques. La solidarité doit être à la racine de toutes nos politiques et j'en veux pour exemple la perspective du Zéro Artificialisation Nette (d'ici à 2050) qui va nous obliger à penser de manière collective l'aménagement de tout notre territoire. Jamais l'expression « bloc communal » n'aura eu autant de sens.

En novembre dernier, l'hebdomadaire L'Express a élevé ECLA Lons Agglo à la 4e place de son classement national des "territoires où il fait bon vivre en famille". Nous avons à n'en pas douter de très bonnes bases pour maintenir et développer cette attractivité.

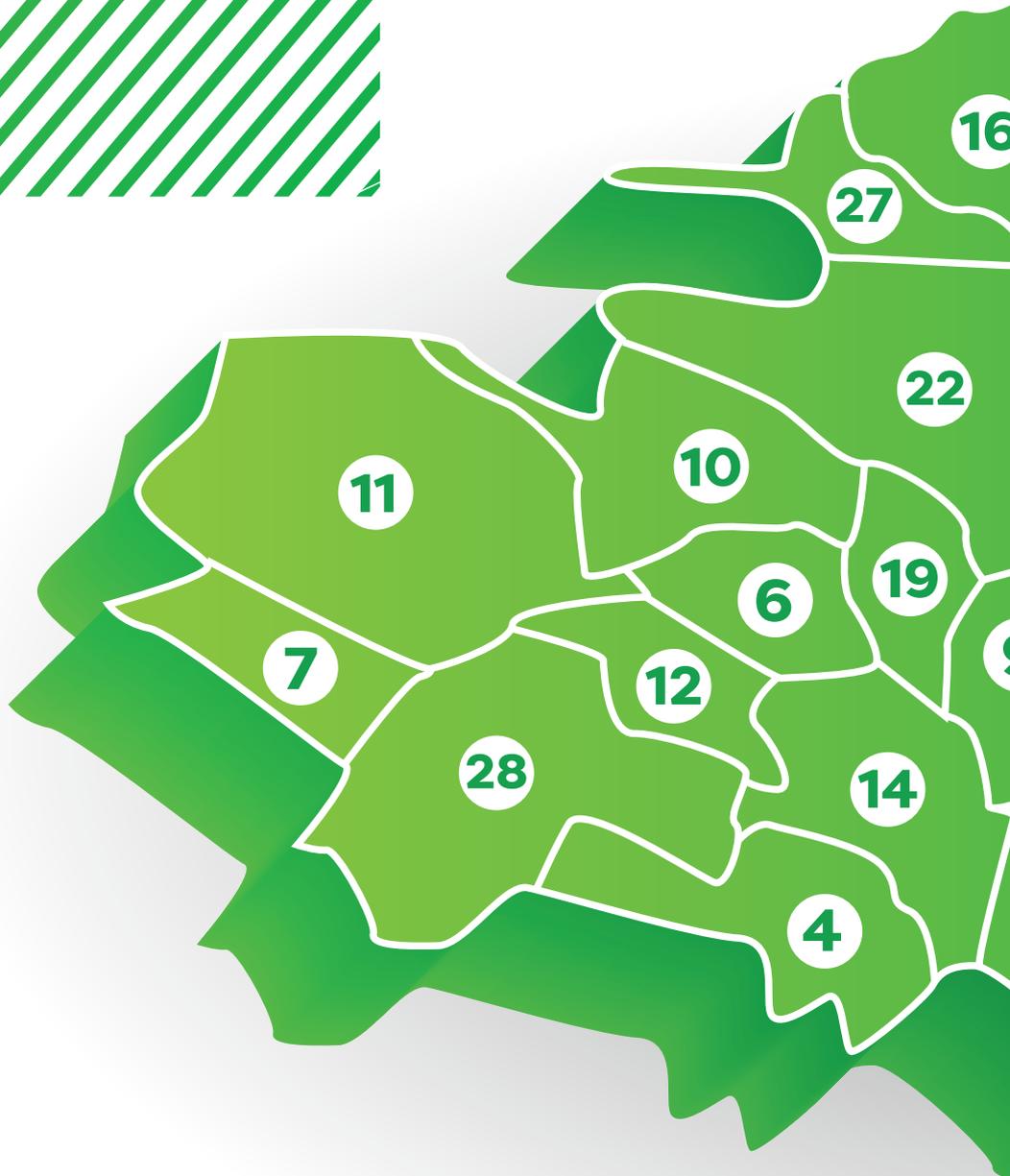
Je souhaite à toutes et à tous une excellente année 2023

Claude Borcard
Président d'ECLA Lons Agglo

* Chille, Courlans, Lons-le-Saunier, Montmorot, Perrigny et Trenal rejoints en avril 1993 par Courlaoux.



LE TERRITOIRE



34189

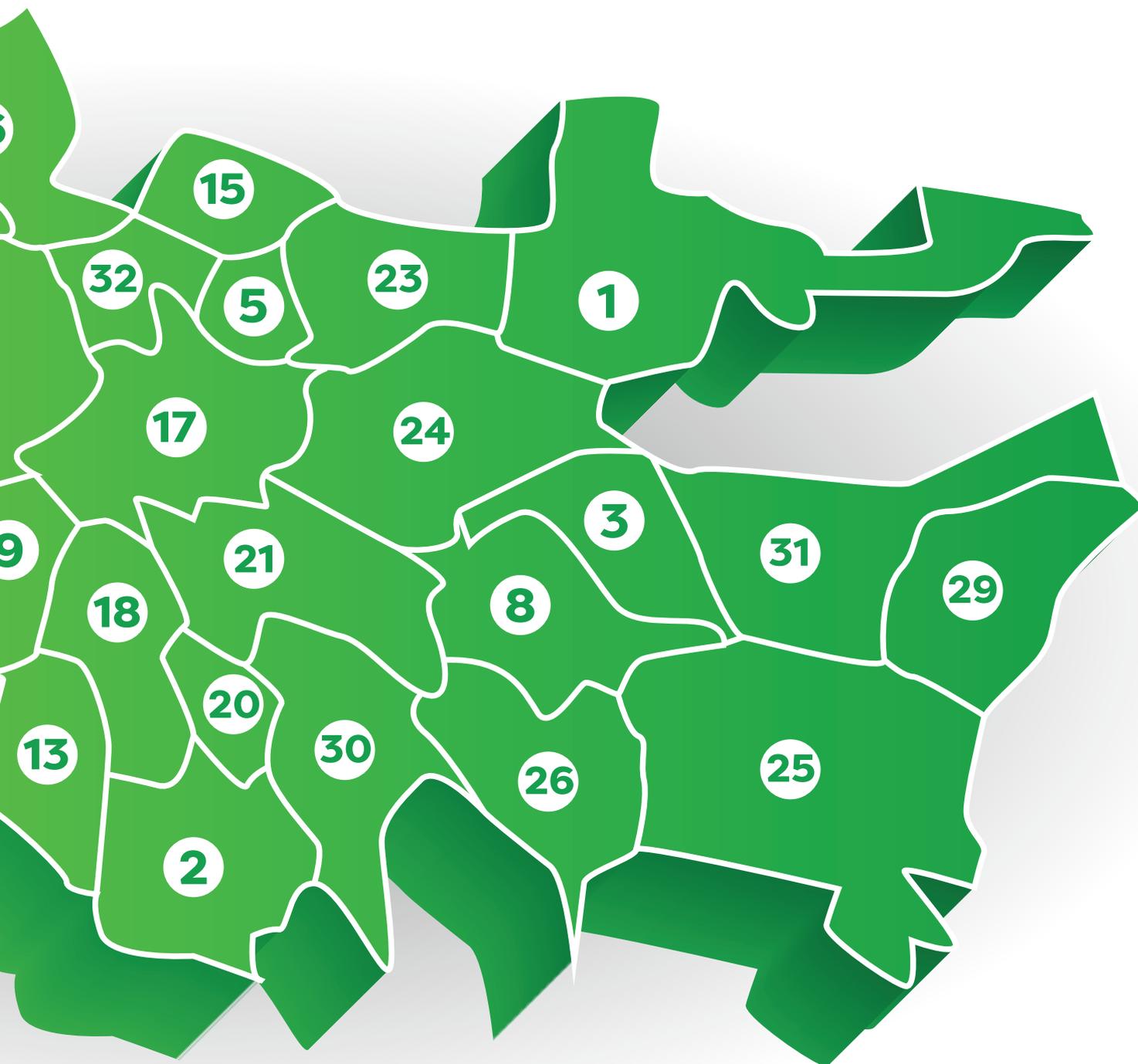
HABITANTS

196,7

KM² DE SUPERFICIE

173,8

HABITANTS AU KM²



LES COMMUNES MEMBRES D'ECLA

Populations municipales / Source INSEE 2022)

1 Baume-les-Messieurs (160 habitants)

2 Bornay (179 h)

3 Briod (204 h)

4 Cesancey (392 h)

5 Chille (295 h)

6 Chilly-le-Vignoble (627 h)

7 Condamine (260 h)

8 Conliège (664 h)

9 Courbouzon (592 h)

10 Courlans (923 h)

11 Courlaoux (1144 h)

12 Frébuans (375 h)

13 Geruge (172 h)

14 Gevingey (452 h)

15 Le Pin (238 h)

16 L'Étoile (565 h)

17 Lons-le-Saunier (17 189 h)

18 Macornay (955 h)

19 Messia-sur-Sorne (847 h)

20 Moiron (127 h)

21 Montaigu (417 h)

22 Montmorot (3082 h)

23 Pannesières (488 h)

24 Perrigny (1515 h)

25 Publy (283 h)

26 Revigny (243 h)

27 Saint-Didier (260 h)

28 Trenal (456 h)

29 Verges (193 h)

30 Vernantois (303 h)

31 Vevey (288 h)

32 Villeneuve-sous-Pymont (301 h)

INTERVIEW

30 ANS

D'INTERCOMMUNALITÉ : ET MAINTENANT ?

Trente ans après les débuts de la coopération intercommunale dans le bassin lédonien, Claude Borcard, le président d'ECLA Lons Agglomération, évoque les perspectives pour les années à venir.

Faire agglomération

« Aujourd'hui, notre agglomération dispose de nombreuses compétences mais son rôle n'a pas encore été totalement intégré par les citoyens et les élus des communes. Beaucoup d'intercommunalités sont dans la même situation, surtout quand la ville-centre concentre la majorité des emplois et des équipements. Comme nous sommes plutôt dans une phase de stabilisation institutionnelle, le défi pour ECLA aujourd'hui est de faire plus d'agglomération, de travailler ensemble à l'échelle de notre territoire, notre terrain de vie. »

Prendre le virage climatique

« Le grand défi pour les années à venir c'est aussi de prendre un virage dans nos façons de gérer nos terrains de vie du quotidien, avec tous les enjeux climatiques, énergétiques, de déplacements, d'évolution de l'habitat et l'urbanisme. Nous sommes devant un horizon où les nuages s'amoncellent. On sait qu'il va y avoir des difficultés, la tempête arrive ! C'est un bel enjeu mais on n'a pas beaucoup de temps. »

Protéger la ressource en eau

« L'adaptation au changement climatique passe par l'une de nos compétences importantes, le cycle de l'eau : l'assainissement, la prévention

des inondations, la gestion des eaux pluviales. C'est un très gros enjeu d'autant que les réseaux d'eau potable, construits après la Seconde Guerre mondiale, arrivent en fin de vie. La qualité de l'eau a un lien direct avec les pratiques agricoles pour nous puisqu'une partie de la ressource est issue de plateaux karstiques. Cette question relève donc aussi de notre alimentation et de notre santé. »



Claude BORCARD
Président d'ECLA Lons
Agglomération



Relever le défi énergétique

« Il y a également l'enjeu énergétique face aux énergies fossiles qui se renchérissent et vont se raréfier. Il nous faudra renforcer nos capacités de production d'énergie en utilisant toutes les ressources potentielles : l'hydraulique, la méthanisation, les énergies renouvelables de toutes sortes. Il nous faudra aussi diminuer notre consommation en jouant sur l'habitat, l'urbanisme, les déplacements. Cela change beaucoup de choses dans notre organisation. »

Conseil Communautaire du 17 novembre 2022.



Vue aérienne de l'Etoile



Réussir la transition écologique et sociale

« Ces enjeux ne doivent pas nous faire perdre de vue la qualité de vie et l'attractivité de notre territoire, en offrant aux habitants les possibilités de créer du lien autour d'activités sportives, culturelles, festives... Pour moi, c'est très important de prendre ce virage sans laisser personne au bord du chemin. La crise qui arrive aura un impact social et il nous faut prendre en compte toutes les évolutions de la société en termes de besoins de logement, d'accès aux soins, de formation, etc. »

Instaurer un climat de confiance

« Pour relever ces défis, nos leviers d'action sont nos compétences, nos moyens financiers mais aussi la relation entre les 32 communes et l'agglomération, ce qu'on appelle aujourd'hui le bloc communal, pour créer les synergies nécessaires à l'organisation du territoire. Les communes ne perdent pas leur identité et les habitants se retrouvent dans un projet plus large qui correspond à la façon dont ils vivent tous les jours. Il nous faut créer un pacte de confiance à l'intérieur du bloc communal grâce à du dialogue et des actions qui montrent que l'on va dans le bon sens. »

URBANISME

À LA RECONQUÊTE DE L'HABITAT DES CENTRES URBAINS



Hervé GUY

5^e Vice-président
en charge de
l'Aménagement
du Territoire, de la
Communication
numérique et de la
Politique de la Ville
Maire de Condamine

Dans le cadre de ses compétences en matière d'urbanisme, ECLA a lancé cette année une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement urbain (OPAH-RU) en partenariat avec la Ville de Lons-le-Saunier, la commune de Montmorot, le Département du Jura, l'Agence Nationale de l'Habitat et Action Logement.

L'objectif de cette opération de grande ampleur menée sur 5 ans est la reconquête de l'habitat dans le périmètre resserré des deux cœurs de ville où 1300 logements sont actuellement vacants.

Une politique incitative de rénovation de l'habitat est mise en place sur le périmètre restreint des deux communes, Lons-le-Saunier et Montmorot grâce au programme Action Cœur de ville.

« Aujourd'hui nous savons qu'il existe un nombre important de logements inoccupés dans ces centres villes. Ils sont inutilisés pour diverses raisons dont l'état de vétusté. Ce dispositif est là pour aider les propriétaires bailleurs ou occupants, les investisseurs et les copropriétés à rénover des logements pour accueillir de nouveaux habitants dans des conditions tendant vers le BBC (bâtiment basse consommation) » explique Hervé Guy en charge de ce dossier à l'agglomération.

D'ici 2027, il s'agit de répondre à 4 enjeux forts identifiés :

- la rénovation de bâtiments et logements dégradés
- la reconquête des logements vacants
- l'amélioration des conditions de vie des occupants
- l'accueil de nouveaux habitants

Une enveloppe de 3,65 M€ d'aides

L'amélioration de la qualité de bien en centre ville est l'objectif majeur. Cela se traduit par l'ambition de rénover 230 logements. Pour réaliser ce programme, 3,65 M€ d'aides seront mobilisés pour soutenir un volume de 8 M€ de travaux.

Ces aides contribueront à la rénovation énergétique des logements, à réduire la vacance, à lutter contre l'habitat insalubre ou encore à maintenir à domicile les personnes âgées. Elles visent également à renforcer la mixité sociale et générationnelle des centres-villes.

ECLA a choisi de renforcer ce dispositif en accompagnant les propriétaires. Quatre primes seront accordées pour les projets de rénovation :

- lutte contre l'indignité : 2 500 € par logement
- rénovation BBC : 5 000 € par logement
- mise en location sociale : 1 000 € par logement
- mise en location très sociale : 2 500 € par logement

ECLA a choisi d'attribuer les primes « lutte contre l'indignité » et « rénovation BBC » pour les propriétaires de l'ensemble de son territoire.

Quatre publics sont ciblés pour cette OPAH-RU : les propriétaires occupants et accédants, les propriétaires bailleurs, les investisseurs et les copropriétés. Il s'agit dans tous les cas de soutenir des rénovations énergétiques performantes.

Sept financeurs se sont groupés pour ce programme : ECLA, l'Agence Nationale de l'Habitat, Action Logement, la Région Bourgogne Franche Comté, le Département du Jura, la Ville de Lons-le-Saunier et la commune de Montmorot.

« Pour piloter cette opération, ECLA a fait confiance à Soliha, explique Hervé Guy, dans une logique de guichet unique pour simplifier les démarches. »

SOLIHA Jura Saône-et-Loire

Place du 11 novembre

03 84 86 19 10

contact@jura.soliha.fr

www.jura.soliha.fr

LE POINT SUR LA FIBRE OPTIQUE

La fibre optique dans la zone d'Orange

Orange déploie la fibre optique dans 23 communes d'ECLA suivant son périmètre de 2011, date de lancement du projet. L'essentiel des travaux a été réalisé. 10 communes sont raccordables à près de 100% et 4 en sont toutes proches. 84% des logements de l'Agglomération restent toutefois à raccorder fin 2022, essentiellement sur LONS LE SAUNIER ET MONTMOROT. Des « poches » de non-raccordables subsistent dans de nombreuses communes. ECLA représenté par Hervé GUY, continuera à tenir tous les 15 jours des réunions techniques avec Orange pour piloter l'achèvement du chantier en 2023.

Pour savoir si vous êtes raccordable consultez reseaux.orange.fr

La fibre optique dans la zone du Département

MONTAIGU est déjà fibré. Les travaux de raccordement sont fixés pour 2024 en ce qui concerne les communes de BAUME-LES-MESSIEURS, CESANCEY, BORNAY, GERUGE, GEVINGEY, MACORNAY, MOIRON, TRENAL, VERNANTOIS et VERGES.

ECLA est associé à Altitude Infrastructure, délégataire du Département, pour conduire un projet de renforcement du fibrage des zones d'activités communautaires.

LES 4C, BIEN PLUS QU'UNE MÉDIATHÈQUE



Les festivités des 10ans des 4C ont duré tout le mois de novembre avec notamment le bal littéraire (ci-dessus) et le baptême des salles de cinéma avec Céline Sciamma (à droite)



Sylvie LAGARDE
9^e Vice-présidente en charge de la Culture
Maire de Geruge

Le Centre culturel communautaire des Cordeliers vient de fêter ses dix ans. L'occasion de mettre en lumière l'ensemble des services proposés pour mettre la culture à la portée du plus grand nombre.

En novembre 2012, la bibliothèque municipale de Lons-le-Saunier et le cinéma art et essai Renoir emménageaient dans un bâtiment futuriste construit sur le site de l'ancien couvent des Cordeliers. En novembre 2022, le Centre culturel communautaire des Cordeliers, les 4C en abrégé, a

célébré ses dix ans avec un riche programme événementiel pour toutes les générations : de l'heure des bébés au ciné-séniors en passant par une immersion dans l'univers d'Harry Potter.

Les salles de projection n'ayant pas encore été baptisées, l'oubli a été

réparé. Elles portent désormais le nom de cinéastes. L'une est dédiée à Jean Renoir (1894-1979) à qui l'on doit *La grande illusion* et l'autre à Céline Sciamma (née en 1978), la réalisatrice de *Portrait de la jeune fille en feu* venue à Lons présenter son dernier film, *Petite Maman*.

« J'y vais jamais sauf pour... »

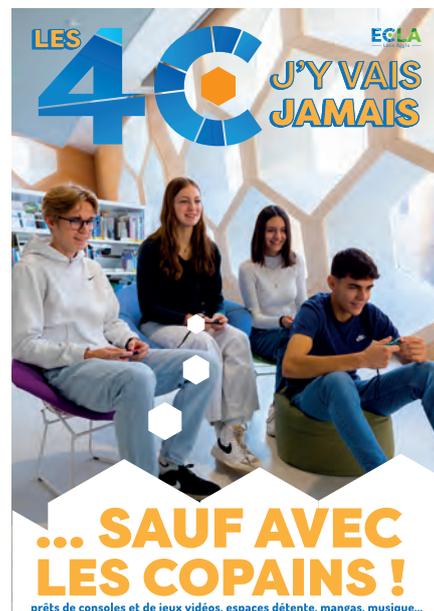
L'anniversaire des 4C, c'est l'occasion de mettre en lumière cet équipement singulier à travers une campagne de communication autour d'un slogan décalé : Les 4C, j'y vais jamais sauf pour... « *On vient pour voir des films, emprunter des livres mais aussi des jeux vidéo, des liseuses, des partitions de musique... On propose également de la médiation numérique, des ateliers de loisirs créatifs, des animations pour les tout-petits et les scolaires, des rencontres avec des auteurs, des*

artistes..., rappelle Sylvie Lagarde, vice-présidente en charge de la culture et maire de Geruge. *C'est un lieu que l'on peut fréquenter sans être inscrit juste pour se "poser", retrouver des amis.* »

En dix ans, le Centre culturel communautaire des Cordeliers est donc devenu bien plus qu'une médiathèque. « *Les pratiques des usagers ont beaucoup évolué*, relève Marine Couturier, directrice de l'attractivité d'ECLA. *Le 4C se vit désormais comme un tiers-lieu* ». Un tiers-lieu accessible au plus grand nombre : un travail a été engagé pour faciliter l'accès à la culture et à l'art des publics empêchés, comme les personnes en situation de handicap et les détenus de la Maison d'Arrêt.

Que souhaiter aux 4C pour l'avenir ? « *Nous allons poursuivre dans cette voie, ouvrir encore davantage le Centre culturel sur l'extérieur et améliorer*

sa visibilité », répond Sylvie Lagarde. Autre objectif : développer des collaborations avec les bibliothèques de Chille, Macornay, Messia-sur-Sorne et Montmorot.

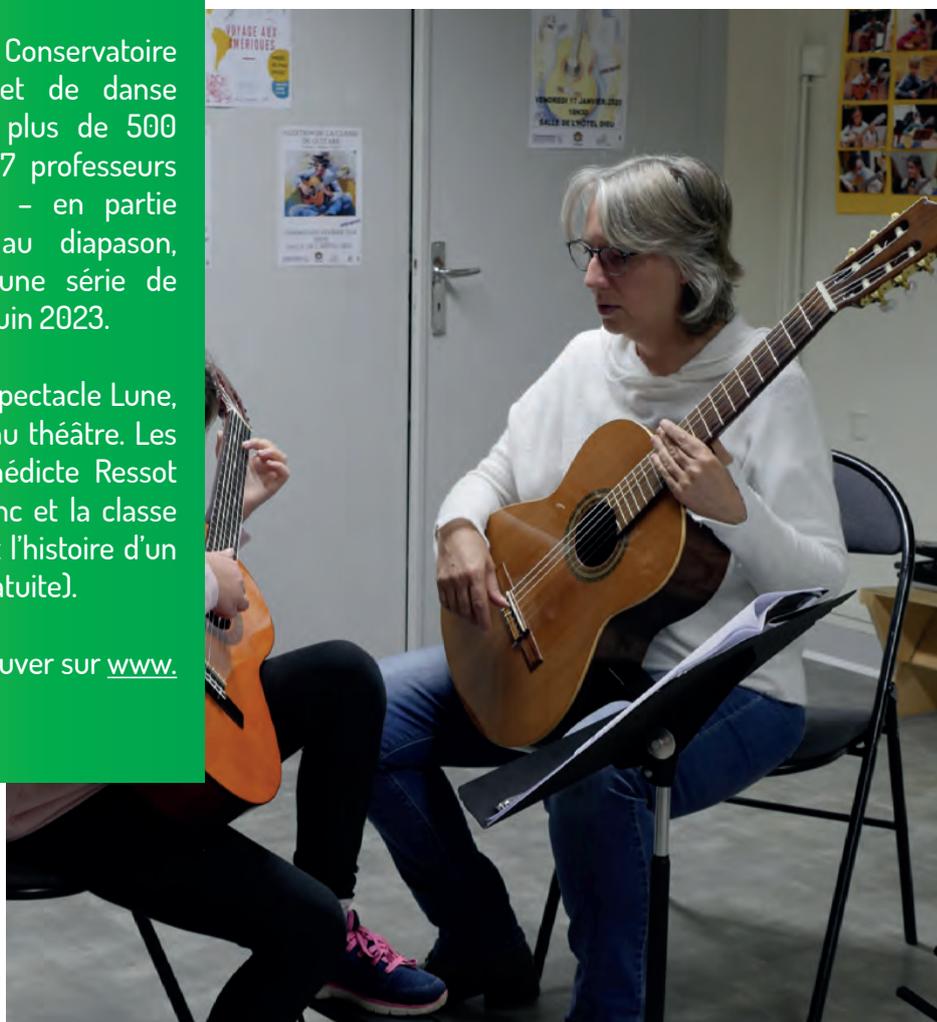


EN AVANT LA MUSIQUE

Après deux années difficiles, le Conservatoire communautaire de musique et de danse retrouve un bon tempo avec plus de 500 élèves et un encadrement - 27 professeurs et accompagnateurs au piano - en partie renouvelé. Pour se mettre au diapason, l'établissement vous propose une série de rendez-vous musicaux jusqu'en juin 2023.

Au programme, notamment, le spectacle *Lune*, vendredi 16 décembre à 18h30 au théâtre. Les pianistes du Conservatoire, Bénédicte Ressayot de la compagnie en Noir et Blanc et la classe de percussions vous raconteront l'histoire d'un phénomène universel (entrée gratuite).

Programmation complète à retrouver sur www.ecla-jura.fr.



ÉCONOMIE

DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES



Jérôme CORDELLIER

7^e Vice-président en charge de l'Emploi, du Développement économique, de l'Économie sociale et solidaire, de l'Économie circulaire, de l'Attractivité et du Tourisme

Maire de Conliège

Juravitrage sera la première entreprise à s'installer sur la Zone Messia-Chilly en début d'année 2023.

Entre Chilly-le-Vignoble et Messia-sur-Sorne, ECLA vient d'aménager une sixième zone d'activité afin d'accueillir une douzaine d'entreprises industrielles ou artisanales.

Dans un contexte de pénurie foncière, ces dernières seront rigoureusement sélectionnées et les candidats locaux privilégiés.

Lancé en 2016, le projet de zone d'activité au sud de l'agglomération, entre la route de Lyon et le contournement ouest de Lons-le-Saunier, s'est enfin concrétisé. Après de longues années de procédure, ECLA a pu acquérir 8,5 ha de terrain, sur les communes de Chilly-le-Vignoble et Messia-sur-Sorne, puis réaliser les premiers travaux d'aménagement (voirie interne, réseaux).

Depuis fin avril 2022, les parcelles – représentant l'équivalent de 8 ha – sont commercialisées à des tarifs très compétitifs : « *Entre 14 et 18 € au m² alors que des terrains comparables à Bourg-en-Bresse sont vendus autour de 100 €* », indique Jérôme Cordellier, vice-président en charge du développement économique et maire de Conliège. Dans un contexte généralisé de pénurie foncière, les entreprises industrielles ou artisanales sont nombreuses à vouloir s'implanter sur ce site à l'emplacement stratégique.

Jura Vitrages, Via System, Visualis et Prépa'Loc, premiers sur zone

« *Nous sélectionnons les candidatures selon la nature et le sérieux des projets mais aussi le degré de prise en compte des aspects énergétiques et environnementaux dans la construction des bâtiments* », précise Sébastien Maître, chargé de mission développement économique.

Alors que la zone pourra accueillir une douzaine d'entreprises, les dossiers de quatre candidats locaux ont déjà été acceptés par le Conseil communautaire : Jura Vitrages (miroirs et fenêtres) pour 3 700 m² et le regroupement Via System (marquage au sol) – Visualis (publicité) –Prépa'Loc (location de matériel) pour 9 065 m². « *Notre priorité c'est de soutenir le développement de ce qui existe déjà sur notre territoire et de renforcer les performances de nos entreprises* », souligne Jérôme Cordellier.

Représentant un investissement de 2,8 millions d'€, Chilly-Messia est la sixième zone d'activité d'intérêt communautaire créée et gérée par ECLA. Y-en-aura-t-il une septième ? L'Agglomération

dispose bien d'une dernière réserve foncière de 26 ha à Courlans, derrière la piste de l'aérodrome. Mais l'objectif « *zéro artificialisation nette* » prévu par la loi climat et résilience de 2021 pourrait contraindre la collectivité à

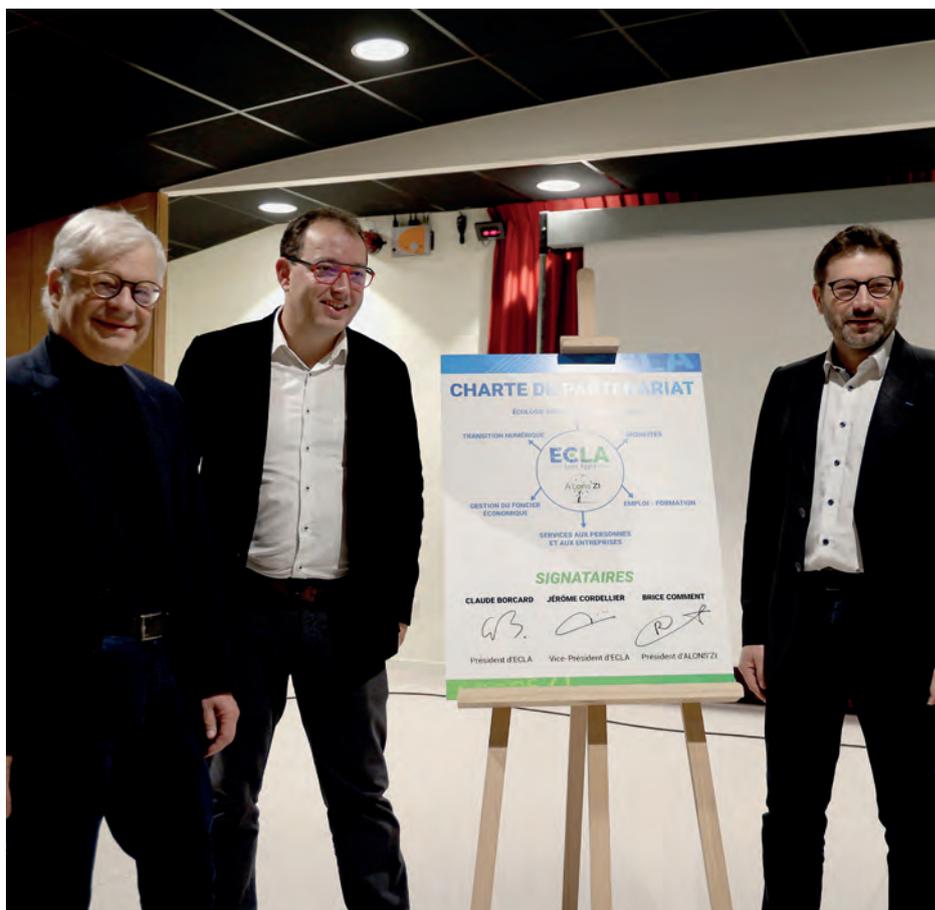
limiter sa consommation d'espace à urbaniser dans les années à venir. Des concertations sont en cours au plan national pour définir les modalités concrètes de mise en œuvre de cette sobriété foncière.

DES AMÉNAGEMENTS SOIGNÉS

La qualité esthétique et paysagère de la zone d'activité de Chilly-Messia, située en entrée d'agglomération urbaine, a été particulièrement soignée.

Le cahier des charges soumis aux entreprises impose en effet, par exemple, l'alignement des bâtiments, la plantation de haies et la végétalisation des parcelles. Objectifs : intégrer au mieux les nouveaux aménagements et préserver la biodiversité.

De gauche à droite : Claude Borcard, Brice Comment, Président d'ALons'ZI , et Jérôme Cordellier lors de la signature de la charte de partenariat entre ECLA et l'association d'entreprises ALons'ZI, le 18 novembre 2022.



CYCLE DE L'EAU

UN BIEN COMMUN À PROTÉGER



La Cascade des Tufs de Baume-les-Messieurs cet été, un spectacle de désolation qui amène à réfléchir sur la gestion de la ressource en eau.



Jean-Yves BAILLY
6^e Vice-président
en charge de
l'Assainissement, de
l'Eau, de la Gestion des
Milieux aquatiques,
de la Protection des
inondations
Maire de Revigny

Le changement climatique fait de l'eau un enjeu essentiel : ECLA s'emploie à préserver cette précieuse ressource.

Précurseur en matière de protection de l'eau depuis une trentaine d'années, notre territoire se mobilise pour préserver une ressource que le changement climatique raréfie « Il y a une volonté politique importante : ECLA a fait le choix de gérer directement l'alimentation en eau potable et l'assainissement collectif, sans recourir à un délégataire privé », soulignent Jean-Yves Bailly et Philippe Fournot, présidents des régies communautaires de l'eau et de l'assainissement.

Cette volonté se manifeste par un travail sur la qualité de l'eau potable, en partenariat avec les agriculteurs dont les parcelles sont situées à proximité

des zones de captage de la nappe de Villevieux. Elle se traduit aussi par d'importants investissements pour renouveler les canalisations et limiter les fuites : 2,8 millions d'€ de travaux prévus au budget 2023 de la régie de l'eau.

Côté assainissement, l'effort porte sur le développement du réseau séparatif – qui évite aux eaux pluviales de parasiter les stations d'épuration – et la modernisation des installations de traitement, avec un programme pluriannuel d'investissement de 49 millions d'€ entre 2021 et 2031, maintenu malgré l'inflation des coûts de fonctionnement.

Des évolutions réglementaires

ECLA a décidé de prévoir une majoration de 400 % de la redevance assainissement pour tout usager dont le branchement au réseau d'assainissement reste non conforme au terme du délai de mise en conformité qui lui aura été notifié par courrier, simultanément avec l'envoi du rapport de contrôle.

Par ailleurs, l'Agglomération a choisi de rendre obligatoires les contrôles de branchement au réseau d'assainissement collectif à l'occasion de la vente d'un bien.

Ces évolutions réglementaires sont formalisées dans le règlement de service assainissement consultable sur le site internet d'ECLA ou bien transmissible par mail ou papier sur demande.

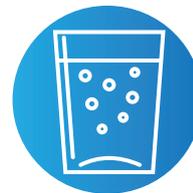
LE CYCLE DE L'EAU POUR ECLA, C'EST...



Le captage de l'eau potable

4 stations de pompage à Villevieux, Lons-le-Saunier, Trenal, Montaigu et **10 châteaux d'eau**.

Le principal point de captage est **la nappe de Villevieux** : 1,3 million de m³ prélevés annuellement sur un total de **1,9 million de m³** pour l'ensemble du réseau.



La distribution de l'eau potable

313 km de canalisation.

80,2 % de rendement (ratio entre le volume d'eau consommé par les usagers et le volume d'eau potable introduit dans le réseau).

9 680 abonnés soit environ 28 000 habitants (16 communes*).



L'assainissement collectif

249 km de canalisations dont 162 km de réseau unitaire (eaux pluviales et eaux usées mélangées), 80 km de réseau séparatif et 7 km de réseau de refoulement en aval des postes de relèvement.

12 stations de traitement des eaux usées. Les stations d'épuration par boues activées de **Montmorot** (23 557 habitants raccordés) et **Courlaoux** (5 695 habitants raccordés) sont les plus importantes.

11 953 abonnés soit 32 546 habitants.

*Chilly-le-Vignoble, Condamine, Conliège, Courbouzon, Courlans, Courlaoux, Frébuans, L'Etoile, Lons-le-Saunier, Macornay, Messia-sur-Sorne, Moiron, Montaigu, Montmorot, Saint-Didier, Trenal, Perrigny (ZI uniquement)

À MONTMOROT, LA VALLIÈRE

RETROUVE SA LIBERTÉ

En juillet 2022, ECLA a transféré sa compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations à l'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) de la Seille et de ses affluents. Ce syndicat regroupe 12 intercommunalités du Jura, de l'Ain et de Saône-et-Loire. « *Cela nous permet de travailler plus efficacement sur la prévention des inondations et la protection des milieux naturels, à l'échelle de l'ensemble du bassin versant* », apprécie Jean-Yves Bailly, vice-président en charge du cycle de l'eau et maire de Revigny.

C'est donc l'EPAGE qui pilote, depuis octobre, les travaux de reméandrage de la Vallière à Montmorot, sur une portion de 480 m. À l'issue du chantier, la rivière, qui avait été canalisée, pourra retrouver ses courbes et son lit naturel. Objectifs : réduire le creusement du cours d'eau, ralentir son débit et favoriser le retour de la biodiversité.

Une vue des travaux de reméandrement depuis le viaduc de Courlans.



LES COMP



PETITE ENFANCE

- Gestion des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
- Action sociale d'intérêt communautaire : gestion des crèches et du réseau assistancematernelle itinérant (RAMI)



ENVIRONNEMENT

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
 - Environnement et santé



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
 - Appui à l'immobilier d'entreprise
 - Promotion du tourisme
- Communication numérique dont l'aménagement numérique



CULTURE

- Gestion des équipements culturels
 - Action culturelle



SPO

- Gestion des équ
- Action dans le domain

COMPÉTENCES



CYCLE DE L'EAU

- Assainissement
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)
 - Eau potable
- Gestion des Eaux Pluviales Urbaines GEPU



DIVERS

- Gestion en matière de lutte contre l'incendie en matière de secours, compétence gérée par le service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
 - Soutien aux manifestations à caractère événementiel d'envergure communautaire
 - Enseignement supérieur et recherche
 - Actions de santé publique
- Gestion des déchets, déléguée au SICTOM



VOIRIE - MOBILITÉS

- Création ou aménagement et entretien de la bande de roulement et de parcs de stationnement
 - Transport en commun (Tallis)
- Politiques en faveur des modes de déplacement doux
- Soutien au développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, LOGEMENT, URBANISME

- Aménagement de l'espace communautaire
 - Habitat
 - Politique de la ville
- Accueil des gens du voyage



SPORTS

quipements sportifs
ne de pratiques sportives

Agglo

Agglo

LES SERVICES OUVERTS A

STANDARD ECLA LONS AGGLO

☎ 03 84 24 46 06
@ contact@ecla-jura.fr
w ecla-jura.fr

THÉÂTRE (SCÈNE NATIONALE)

Scènes du Jura
☎ 03 84 86 03 03
@ contact@scenesdujura.com
w www.scenesdujura.com
f Scènes du Jura - Scène Nationale

TRANSPORTS MOBILITÉ

☎ 03 84 47 88 92
@ mobilites@ecla-jura.fr

ACTION CULTURELLE

☎ 03 84 24 46 06
@ mdionet@ecla-jura.fr

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

☎ 03 84 24 46 06
@ smaitre@ecla-jura.fr

PETITE ENFANCE

@ vlambert@ecla-jura.fr

Crèche familiale : ☎ 03 84 47 85 83

@ ralbertini@ecla-jura.fr

Crèche collective Pavigny : ☎ 03 84 47 85 86

@ abrayard@ecla-jura.fr

Multi-accueil Pavigny : ☎ 03 84 47 85 87

@ hdartois@ecla-jura.fr

Multi-accueil Val de Sorne : ☎ 03 84 25 54 39

@ agrea@ecla-jura.fr

Multi-accueil Victor Hugo : ☎ 03 84 43 27 34

@ sgauthier@ecla-jura.fr

Relais Petite Enfance : ☎ 03 84 47 85 85

SERVICES

AU PUBLIC

CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE

- ☎ 03 84 47 88 59
- @ conservatoire@ecla-jura.fr
- f Conservatoire de Musique et de Danse - Lons Agglo

CINÉMA MÉDIATHÈQUE 4C

- ☎ 03 84 47 85 50
- w 4c-lons.ecla-jura.fr
- f Médiathèque Cinéma 4C Lons-le-Saunier
- @ contact-4c@ecla-jura.fr

OFFICE DE TOURISME

- ☎ 03 84 24 65 01
- @ accueil@lons-jura.fr
- w lons-jura.fr
- f Office de Tourisme Lons-le-Saunier Jura
- @ Tourismelonslesauwieragglo

EAU ET ASSAINISSEMENT

Eau

- ☎ 03 84 47 88 81
- @ eaux@ecla-jura.fr

Assainissement

- ☎ 03 84 86 21 95
- @ siaal@ecla-jura.fr

SPORTS

- ☎ 03 84 24 03 60
- @ mvilvert@ecla-jura.fr

CENTRE NAUTIQUE AQUA'REL

- ☎ 03 84 86 83 70
- f Centre Nautique Aqua'ReL

UNE CONSULTATION POUR OPTIMISER LES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS



Claude JANIER
4^e Vice-président en
charge de la Voirie et
des Transports
Maire de Vevy

ECLA a lancé une enquête auprès des entreprises et des établissements scolaires de l'agglomération.

Objectif : mieux connaître les besoins de mobilité des salariés et des élèves afin de développer des solutions alternatives moins coûteuses que l'automobile individuelle.

À quelle heure arrivent et repartent les salariés ? D'où viennent-ils ? Pratiquent-ils le télétravail ? Ces questions figurent dans l'enquête qu'ECLA a adressée en novembre à 1 400 entreprises et employeurs publics de l'agglomération,

dans le cadre du plan de déplacement inter-entreprises.

« La consultation nous permettra de mieux connaître les modes de déplacements actuels des salariés

sur notre territoire pour les trajets domicile-travail, explique Claude Janier, vice-président en charge des transports et maire de Vevy. Avec cette connaissance des besoins de la population et des entreprises, on pourra affiner notre offre de transports publics et de services de mobilité alternatifs à la voiture individuelle qui représente aujourd'hui la très grande majorité de ces déplacements. »

Un questionnaire comparable a également été transmis en janvier aux parents d'élèves des écoles, collèges, lycées et du centre de formation des apprentis au sujet des trajets domicile-école via les plans de déplacement établissement scolaire.

Redonner du pouvoir d'achat aux salariés

C'est la première fois que les habitants sont invités à s'exprimer sur ce qui devient de plus en plus un sujet de préoccupation, sur fond de crise énergétique. « C'est une démarche ambitieuse que l'on initie pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés et réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique », précise Pascal Pingliez, chef du service mobilité d'ECLA.

Les entreprises et les établissements qui souhaitent participer sont invités à désigner en interne un référent chargé de diffuser le questionnaire puis d'en assurer le suivi. L'analyse des données collectées permettra à la collectivité d'adapter sa politique de mobilité lors du renouvellement de la délégation de service public des transports urbains et scolaires en juillet 2024.

« Nous devons faire l'effort de repenser nos modes de déplacement, poursuit Claude Janier. En fonction des besoins, on aidera les gens à trouver des alternatives avec les transports publics, le covoiturage, le vélo, la marche... »

Cette initiative devrait également favoriser la coopération entre structures, par exemple au sein d'une même zone d'activité.

LA VOIE DOUCE DE LA VALLIÈRE BOUCLÉE EN 2023

Reliant le centre-ville de Lons-le-Saunier au village de Revigny, l'aménagement de la voie douce de la Vallière a été découpé en trois phases. La première portion a été réalisée en 2021 entre Perrigny et Conliège.

La deuxième, de Conliège à Revigny, vient de s'achever en cette fin d'année. Quant au troisième tronçon, entre Perrigny et le Parc des Bains, il sera aménagé en 2023, après la fin des travaux du Département sur la descente de Montaigu. ECLA consacre un budget de près de 700 000 € à cette nouvelle infrastructure de 6 km dédiée aux cyclistes et aux piétons.



La voie verte à l'entrée de Conliège du côté de Revigny.

AFFRONTER LA CRISE DE L'ÉNERGIE, AUJOURD'HUI ET DEMAIN



ECLA a procédé au calorifugeage de 730m de conduites d'eau chaude. Des travaux subventionnés en grande partie par l'Etat.



Pierre GROSSET
1^{er} Vice-président en charge de la Transition écologique et énergétique, de la Mobilité douce, de la Santé, de l'Habitat et des Circuits courts
Adjoint à Montmorot

Patrick NEILZ
Conseillé délégué pour les affaires relevant du secteur de l'environnement
Maire de Montaignu

ECLA n'a pas attendu la flambée des prix pour faire de la transition énergétique une priorité. Si des mesures ont été adoptées face à l'urgence, des actions s'inscrivent également dans la durée.

« La transition énergétique, ce n'est pas un dossier nouveau pour ECLA, c'était déjà une de nos priorités », souligne Pierre Grosset, premier vice-président en charge de la transition écologique et énergétique, alors que l'augmentation des prix de l'énergie pèse lourdement sur le budget communautaire (voir l'encadré chiffres clés). Pour faire face à l'inflation actuelle et anticiper les crises à venir, l'Agglomération s'appuie sur le triptyque de la démarche négaWatt : sobriété, efficacité et autonomie.

Une responsabilité partagée entre agents et usagers

Leitmotiv des pouvoirs publics depuis quelques mois, la sobriété

énergétique est avant tout une affaire de sensibilisation et de responsabilisation des agents de la collectivité. Mais aussi des usagers, notamment ceux des installations sportives qui représentent 92 % des dépenses énergétiques d'ECLA. Des mesures ont déjà été prises dans ce sens : nouvelles consignes de chauffage, baisse de 1° de la température du bassin sportif du centre nautique et désignation d'un référent énergie par site.

Des investissements ciblés

Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments nécessite des investissements. Concernant l'éclairage, les stades ont déjà été équipés de luminaires à LED plus économes. Ce même travail de « re-lamping » va être poursuivi dans les salles de sport. Par ailleurs, la gestion technique centralisée du centre nautique vient d'être modernisée afin de limiter la consommation d'électricité et le réchauffage de l'air.

Côté isolation, des audits énergétiques sont en cours sur les gymnases les plus anciens (GES-Cosec, salle Tschaen et salles omnisport A et B). Une enveloppe financière sera proposée au vote du budget 2023 pour mener à bien ces rénovations qui doivent permettre de réduire drastiquement les coûts de fonctionnement.

La production d'énergies renouvelables

Enfin, pour diminuer sa dépendance aux énergies fossiles et aux prix du marché de l'électricité, ECLA entend développer la production locale d'énergies renouvelables.

Dès 2024, des panneaux solaires photovoltaïques seront installés sur les toits des bâtiments communautaires. Une étude sera menée en 2023 afin d'identifier les implantations les plus pertinentes et évaluer le potentiel d'autoconsommation de chaque équipement. Le réseau de chaleur pourrait également être étendu et renforcé par la création d'une nouvelle chaufferie bois.

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET ÉNERGIE EN 2023

X3

Le prix de l'électricité payé par ECLA devrait tripler par rapport à 2022, soit une hausse de 200 %. L'électricité représente 60 % de la facture énergétique. Quant au prix du gaz acheté par l'Agglomération, il sera stable sur les deux ans à venir.

X2,3

Sans effort pour maîtriser l'énergie, le coût pour la collectivité* s'élèverait à 2,3 millions d'euros, soit une multiplication par 2,3 par rapport au budget 2020 qui était d'environ 1 million d'euros (+ 139 %).

*Budget principal + régies eau et assainissement

X2

En réduisant de 10 % les consommations, le budget énergétique s'établirait à 2 millions d'euros, soit une multiplication par 2 par rapport au budget 2020 (+ 100 %).

L'ensemble du chauffage et de la ventilation d'Aqua'ReL est désormais piloté par une GTB (Gestion Technique du Bâtiment). Celle-ci permet de gérer finement le fonctionnement énergétique du bâtiment.



DANS LES CRÈCHES, LA CHASSE AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS EST OUVERTE



Christiane MAUGAIN
2^e Vice-présidente
en charge de la
Petite Enfance,
de la Jeunesse et
l'Éducation
Maire de Perrigny

Depuis 2021, les équipes des structures petite enfance sont mobilisées afin d'offrir un environnement plus sain aux bouts de chou qu'elles accueillent. Elles ont modifié leurs habitudes pour supprimer les substances nocives présentes dans de nombreux objets.

Recouvrir les tables à langer de tissu, utiliser des biberons en verre, recourir à un seul et unique produit d'entretien... Voici quelques-unes des solutions mises en œuvre depuis quelques mois par le personnel des six structures petite enfance d'ECLA - les multi-accueils

de Pavigny, La Marjorie et Macornay, la crèche collective, la crèche familiale et le relais petite enfance - pour lutter, au quotidien, contre les perturbateurs endocriniens (voir encadré).

Cette démarche de santé environnementale a été initiée en 2021 après la réalisation d'un audit. Les équipes ont bénéficié de formations qui les ont sensibilisées aux problèmes posés par les substances chimiques présentes dans les matières plastiques ou les vernis. Jouets, vaisselle, matériel de puériculture, produits d'hygiène... Tous ces objets peuvent contenir des perturbateurs endocriniens, nocifs pour les enfants.

« C'est devenu un réflexe »

« Ce n'était pas évident pour elles au départ mais elles se sont toutes

vraiment investies sur ce sujet, y compris en dehors de leur temps de travail pour, par exemple, habiller de tissu des matelas en plastique, souligne Christiane Maugain, vice-présidente en charge de la petite enfance et maire de Perrigny. Le personnel a été formidable. C'est devenu un réflexe, ce n'est plus une contrainte. »

Les familles ont également été associées à cette initiative avec l'organisation d'une conférence et d'ateliers pratiques (cuisine, fabrication de cosmétique, couture) en octobre 2021. « Beaucoup de parents disent que cela leur a ouvert les yeux », poursuit l'élue.

Soutenue par l'Agence régionale de santé et la Région, la démarche se poursuit au sein de la collectivité. En partenariat avec le centre hospitalier, les agents sont formés dans le cadre d'ateliers « nesting » de sensibilisation à la santé environnementale des nouveau-nés. (photo ci-dessous)

Une réflexion est également engagée avec le restaurant municipal afin de trouver des alternatives aux barquettes plastiques utilisées pour réchauffer les repas.

POURQUOI LUTTER CONTRE LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ?

Pour l'Organisation mondiale de la santé, « un perturbateur endocrinien est une substance ou un mélange de substances qui altère les fonctions du système endocrinien et, de ce fait, induit des effets nocifs sur la santé d'un organisme intact, de ses descendants ou de (sous-) populations ».

Issues de la chimie de synthèse, ces substances peuvent provoquer des troubles de la croissance, du développement sexuel ou neurologique, des troubles de la reproduction, ainsi que l'apparition de certains cancers et maladies métaboliques comme le diabète. Les autorités sanitaires estiment que la période des « 1 000 jours », qui s'étend du développement prénatal à la petite enfance, est particulièrement critique et doit faire l'objet d'une attention prioritaire. Les principaux perturbateurs endocriniens sont le bisphénol A, les phtalates, les alkylphénols ou encore le téflon.



VOIRIE

DÉCRYPTAGE DES CHANTIERS ROUTIERS



Claude JANIER
4^e Vice-président
en charge de
la Voirie et des
Transports
Maire de Vevy

Maurice MONNET
Conseillé délégué
pour les affaires
relevant de la
voirie
Maire de Pannessières

Chaque année, ECLA définit et met en œuvre, en concertation avec les communes, un programme de travaux pour entretenir le réseau de voirie communautaire.

Quels travaux ?

La Communauté d'agglomération assume la gestion de 323 km de routes communautaires. Elle prend donc en charge les travaux d'entretien de la couche de roulement, des infrastructures de gestion des eaux pluviales et des ouvrages d'art (ponts et murs de soutènement). Dans ce cadre, en 2022, 8,4 km de voirie ont été renouvelés lors de chantiers routiers réalisés pour ECLA par l'entreprise EIFFAGE Routes basée à Courlaoux.

Qui décide ?

La définition du programme annuel de travaux s'effectue sur la base des suggestions des 32 communes avec lesquelles une relation de confiance s'est établie au fil des années. Éric Boullier, technicien voirie d'ECLA et interlocuteur privilégié des communes, réalise ensuite une analyse technique afin de hiérarchiser ces demandes en fonction de leur degré de priorité. « *En parallèle, nous coordonnons nos chantiers avec ceux des concessionnaires réseaux, tels que le service eau et assainissement d'ECLA, Enedis, Orange, GRDF.*

C'est une source de complexité mais cela garantit un bon usage des deniers publics et pour l'usager de ne pas avoir d'intervention sur une voirie neuve quelques mois ou années après sa réfection, souligne Maurice Monnet, conseiller communautaire délégué pour les affaires relevant de la voirie communautaire et maire de Pannessières. Cela paraît simple, mais n'était pas systématique par le passé et implique beaucoup de concertation entre les différents acteurs ».

Le pôle études et travaux d'ECLA évalue le coût de chaque prestation retenue et le soumet aux communes qui financent annuellement 1/36e du montant des travaux réalisés sur leur territoire. Le programme définitif, avec le montant, est adopté lors du vote du budget communautaire. En parallèle, des interventions d'urgence peuvent bien sûr être décidées en cas d'événement exceptionnel comme une inondation ou un affaissement de terrain.

Quels procédés ?

Selon l'état de dégradation de la chaussée et la typologie de la voirie (urbaine ou rurale), différentes techniques routières peuvent être employées. La plus classique est celle de l'enrobé à chaud qui nécessite de chauffer les produits jusqu'à 150°C. Depuis deux ans, ECLA recourt à une nouvelle solution sur certains types de chantiers : l'enrobé coulé à froid. « *Ce procédé est intéressant pour redonner de l'adhérence à une chaussée. Mais il faut que le support soit adapté, sans problème profond de structure ni déformation* », explique Claude Janier, vice-président en charge de la voirie et maire de Vevy.

Utilisé pour refaire par exemple la rue des Rochettes à Lons-le-Saunier (photo ci-dessous) et le chemin de la Paule à Gevingey, l'enrobé coulé à froid s'avère plus rapide et facile à mettre en œuvre : il est appliqué sur seulement 10 mm, sans rabotage préalable de la route. Plus écologique puisque les produits ne sont pas chauffés, il est également très économique avec un coût au m² divisé par trois, en moyenne, par rapport à l'enrobé à chaud.

Retrouvez les infos travaux de l'agglomération sur la page facebook d'ECLA et sur ecla-jura.fr. Cette rubrique est actualisée chaque vendredi.



SPORT

LA CITÉ DES SPORTS SORT DE TERRE



Antoine JAILLET

8^e Vice-président en charge du Sport et de la Pratique sportive

Conseiller Municipal de Lons-le-Saunier

Longtemps espérée par les clubs qui pratiquent leur discipline dans les locaux des anciens ateliers municipaux de Lons le Saunier, la Cité des sports prend forme petit à petit aux Rochettes.

La première tranche de la Cité des sports est devenue une réalité visible. Après les travaux de terrassement, la réalisation des fondations, voici que les murs commencent à s'élever. Le gros œuvre devrait s'achever en février, si la météo se montre clémente. Ensuite viendront les travaux de charpente et l'installation de l'ossature bois. Ce chantier devrait être terminé

à la fin de l'année 2023 avec une mise en service début 2024. « Il s'agit d'une salle spécialisée pour la pratique de la gymnastique, rappelle Antoine Jaillet, mais l'installation n'est pas surdimensionnée ». En effet elle ne comporte par exemple pas de tribunes, il s'agit d'une salle prévue pour l'entraînement. Les compétitions se dérouleront

comme auparavant au GES-Cosec. Cette nouvelle installation permettra par contre de développer la pratique de la gymnastique dans les milieux scolaires (écoles, collèges ...). Le club de la Jurassienne pourra ainsi quitter sans regret sa salle principale actuelle devenue vétuste et regrouper ses activités sur un seul site.

Haute qualité environnementale

Ce bâtiment de 1750 m² comprendra un hall d'accueil de 75 m², des circulations

et des locaux techniques, des vestiaires, sanitaires, locaux de rangement, une salle spécialisée de 1167 m², un bureau pour La Jurassienne et deux locaux de 25 m² chacun pour les clubs de l'US Lons et du Triath'Lons. Une salle de convivialité sera également disponible pour les associations. Il s'agit d'un projet de Haute Qualité Environnementale avec une démarche de performance énergétique, un confort thermique, visuel et acoustique poussé, avec des toitures végétalisées et une gestion efficace des eaux de pluie. Les matériaux sont biosourcés

et la chaudière est prévue à granulés. Le coût de cette première tranche est de 4 066 694 € HT. L'État et la Région sont pour l'instant les principaux cofinanceurs.

Une seconde tranche conditionnelle est possible comprenant salle d'escrime, salle de musculation fitness, salle de danse/gym d'entretien, stand de tir 10m et 14m et salle de tennis de table. Si elle est réalisée, cette seconde tranche porterait l'ensemble à 3370 m².

REEMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE AU SOLVAN...

L'éclairage des deux terrains de football, l'un en herbe non homologué, l'autre mis récemment en pelouse, a été remplacé par des ampoules led. L'objectif est la diminution de la consommation.

Inscrits au budget 2023, des pare-ballons sont également prévus à cet endroit.

...ET À COURLAOUX

Actuellement 4 mâts portent un faible éclairage ce qui empêche le club de proposer des entraînements le soir entre octobre et mars. Pour aider ce club qui se développe, ECLA va l'accompagner pour lui permettre d'améliorer son entraînement en remplaçant l'éclairage actuel par des led performants.

LABEL TERRE DE JEUX 2024

Dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris, ce label est décerné aux territoires qui promeuvent le sport à travers leur politique et diverses actions. ECLA Lons Agglo figure parmi les 8 territoires actuellement labellisés dans le Jura.

L'éclairage du stade de Macornay.



UNE ATTRACTIVITÉ NOUVELLE À GÉRER



**Jean-Philippe
RAMEAU**

Conseiller délégué
d'ECLA et président de
l'office de tourisme

Conseiller Municipal
de Lons-le-Saunier

Une vue de Conliège depuis l'Ermitage.

« On commence à retrouver les niveaux de fréquentation que l'on connaissait avant le Covid ». Pour Jean-Philippe Rameau, le recentrage du tourisme français sur la France et ses régions identifiées « nature » a été profitable au Jura. Cette attractivité nouvelle a eu des aspects positifs même si la fréquentation de certains sites a pu frôler la saturation.

« Ce constat conforte notre action qui comporte un aspect de sensibilisation à la fragilité de notre écosystème. Nous souhaitons en effet promouvoir un tourisme écoresponsable. » explique Jean-Philippe Rameau. Cela

se traduit par la suggestion de sites dits secondaires au lieu d'asseoir la renommée des grands classiques comme Baume-les-Messieurs déjà bien identifiés par les touristes. D'ailleurs la suppression du bureau

secondaire de l'office de tourisme à Baume n'a pas eu de répercussion négative, « *cela s'est d'ailleurs fait en bonne intelligence avec la commune* » note Jean-Philippe Rameau.

Ces lieux moins connus a priori par les touristes ce sont par exemple la reculée de Revigny, l'ermitage de Conliège ou Saint-Étienne-de-Coldre. L'office fait également la promotion des voies vertes et des sentiers de randonnée, grâce notamment à son cartoguide.

Office : plus de 10 000 visiteurs en juillet-août

« *Notre véritable métier, insiste le président de l'office de tourisme, est d'informer sur la totalité de notre territoire.* » Pour se faire, l'office développe une collaboration avec les offices voisins qui se traduit par des échanges de toutes sortes, notamment de documentation grâce à une bourse dédiée.

Cette année l'accent a été mis sur la découverte du vignoble avec une balade dégustation organisée autour de Montaigu (photo ci-contre). L'année prochaine, cette expérience réussie sera étendue à L'Étoile.

L'année 2022 a été bien occupée également par le renouvellement du classement et de la démarche qualité de l'office de tourisme. L'une des contraintes demandées était le passage à 5 équivalents temps plein. Ce n'est pas trop lorsque l'on lit les statistiques de fréquentation estivale : plus de 10 000 personnes poussent la porte de l'office de tourisme pour les seuls mois de juillet et août ! Ces chiffres indiquent aussi une forte demande pour les sites locaux : 70 % des personnes qui font appel à l'Office de Lons veulent des informations sur le territoire de l'agglomération et 20 % sur le Jura en général.

L'office a été labellisé « Démarche qualité » par la Direction des entreprises, répondant à plus de 91% des 187 unités d'exigence.

L'OFFICE DE TOURISME EN 3 CHIFFRES

+45%

C'est la hausse de fréquentation de l'office de tourisme de Lons-le-Saunier entre août 2021 et août 2022

22%

Dans le classement des touristes venus de pays étrangers, les Belges arrivent en tête (22%) devant les Allemands (18%)

202

C'est le nombre de personnes qui ont poussé la porte de l'Office de tourisme en moyenne chaque jour du mois d'août avec des pics à 400 visiteurs en une seule journée. Cette moyenne était de 144 personnes pour chaque jour de juillet soit un total pour l'été de plus de 10 000 visites sur les deux mois.

Office de Tourisme de Lons-le-Saunier

Place du 11 novembre

☎ 03 84 24 65 01

@ accueil@lons-jura.fr

🌐 lons-jura.fr





**Toute l'actu de votre agglomération
sur les réseaux et sur ecla-jura.fr**